

Une vision de long terme pour renforcer la compétitivité de la gestion d'actifs française

- **Compétitivité de la place de Paris : l'AFG propose 10 solutions pour dynamiser l'industrie de la gestion d'actifs**
- **Ces mesures concrètes et ambitieuses doivent contribuer à faire de Paris la plateforme incontournable du marché européen à l'horizon 2025**

L'Association française de la gestion financière (AFG) publie ce jour un Livre Blanc, fruit des travaux menés ces derniers mois sur la compétitivité de la gestion française et de la Place de Paris.

Ces réflexions, menées par Didier Le Menestrel, Président de la mission compétitivité de l'AFG, ont abouti à l'élaboration de 10 mesures très concrètes touchant à l'environnement réglementaire et fiscal, à l'innovation produit ainsi qu'aux modes de gestion et de commercialisation.

« Les solutions avancées dans ce Livre Blanc tracent une feuille de route ambitieuse et réaliste pour la gestion française, a déclaré Yves Perrier, Président de l'AFG. L'industrie française de la gestion a su se faire reconnaître à l'international. Les mesures proposées visent à renforcer son rôle au service du développement économique du pays. »

« Je remercie l'ensemble des personnes ayant participé à l'élaboration de ces propositions qui font écho aux conclusions du groupe de travail FROG. Toutes poursuivent le même objectif : mobiliser l'épargne au service de la croissance de l'économie. Notre industrie possède la légitimité et tous les atouts pour répondre aux besoins de solutions d'épargne de long terme des citoyens d'Europe – en particulier sur le sujet crucial des retraites. La mise en œuvre des mesures que nous proposons aujourd'hui contribuera à lui donner un avantage décisif », poursuit Didier Le Menestrel, Président de la mission compétitivité de l'AFG.

Accédez au [Livre Blanc « Compétitivité de la Place de Paris » de l'AFG.](#)

Les 10 solutions concrètes :

Epargne longue et patrimoine des Français

- Un produit de retraite individuel européen
- Assouplissement des contraintes Solvabilité 2 pour les actifs de long terme

Un cadre fiscal stabilisé et durable

- Instituer une clause de la fiscalité de l'épargne la plus favorisée
- Supprimer la taxe sur les salaires
- Création d'une zone franche pour l'industrie de la gestion
- Abandon des taxes spécifiques, la TTF en particulier

Pour un écosystème porteur

- Modernisation du système de souscription et évolution de la gouvernance des fonds .fr
- Définition d'un cadre clair et sécurisé à la titrisation pour que les produits utilisant cette technique puissent être offerts à tous les investisseurs, y compris les fonds UCITS
- Un ISIN « .eu » pour les OPC européens soumis à une directive prévoyant une libre circulation

Promotion

- Un ambassadeur de la gestion d'actifs française pour une mobilisation pérenne

* * *

A propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 3 600 milliards d'euros d'actifs, dont 1 700 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et 1 900 milliards d'euros en gestion de mandat et de fonds de droit étranger.

Visitez notre site www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter https://twitter.com/AFG_France

Contact :

Alexandra Imbert, directeur de la communication, a.imbert@afg.asso.fr , 01 44 94 94 26